

DELIBERATION N° 0 DE L'ASSEMBLEE DE CORSE

SEANCE DU

L'an , le , l'Assemblée de Corse, convoquée le 12 juin 2018, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

VU le code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie,

SUR rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,

SUR rapport de la Commission des Finances et de la Fiscalité,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

APPROUVE le compte de gestion de l'exercice 2017, établi par le Payeur départemental de Corse-du-Sud, lequel est en parfaite concordance avec le Compte Administratif présenté par le Président du Conseil Exécutif de Corse.

00100 - DEPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD -
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	142 889 062,00	285 338 182,00	428 227 244,00
Titres de recettes émis (b)	84 138 824,63	249 943 721,83	334 082 546,46
Réductions de titres (c)	0,01	1 215 852,01	1 215 852,02
Recettes nettes (d = b - c)	84 138 824,62	248 727 869,82	332 866 694,44
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	142 889 062,00	285 338 182,00	428 227 244,00
Mandats émis (f)	80 559 011,88	237 986 709,77	318 545 721,65
Annulations de mandats (g)	0,00	1 178 061,50	1 178 061,50
Dépenses nettes (h = f - g)	80 559 011,88	236 808 648,27	317 367 660,15
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	3 579 812,74	11 919 221,55	15 499 034,29
(h - d) Déficit			

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2016	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2017
I - Budget principal					
Investissement	-32 383 341,47	0,00	3 579 812,74	0,00	-28 803 528,73
Fonctionnement	58 086 570,06	23 392 653,62	11 919 221,55	0,00	46 613 137,99
TOTAL I	25 703 228,59	23 392 653,62	15 499 034,29	0,00	17 809 609,26

ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Ajaccio, le

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI